



Trafic routier : décision étonnante du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a transmis aujourd'hui au Parlement le message en vue de l'adaptation de l'arrêté fédéral sur le réseau de routes nationales. Près de 387 kilomètres de routes cantonales seront intégrées au réseau de routes nationales. Par ailleurs, la Confédération reprend à son compte trois projets cantonaux d'extension du réseau. Les coûts seraient financés par une augmentation de la vignette autoroutière.

Aux yeux d'economiesuisse, il est essentiel de commencer par supprimer les goulets d'étranglement du réseau de routes nationales qui sont les plus problématiques pour l'ensemble de l'économie. Les goulets existants et les noeuds de communication importants doivent avoir la priorité. Dans cette optique, la décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral est étonnante. Au lieu d'un état des lieux clair et d'une priorisation des projets sur la base de critères macroéconomiques et de gestion d'entreprise, le message met sur le tapis de nouveaux projets qui n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation.

À première vue, la décision est difficile à comprendre : des centres urbains et économiques où l'existence de goulets a été démontrée sont recalés, alors que l'amélioration de la circulation dans ces zones serait la mesure la plus efficace du point de vue macroéconomique. L'arrivée de nouveaux projets qui n'ont pas été examinés dans le cadre de la consultation est particulièrement choquante. Ce faisant, on répète des erreurs du passé : l'extension du réseau de routes nationales s'est souvent faite non pas sur la base de priorités macroéconomiques mais sur celle de besoins politiques.

Par ailleurs, il ne serait pas nécessaire d'augmenter le prix de la vignette. Il y aurait en effet suffisamment de moyens à disposition si l'on réduisait le

financement croisé du rail par la route. Autrement dit, l'augmentation du prix de la vignette ne constitue pas une solution, mais ne fait que déplacer le problème. À cela s'ajoute que les moyens réclamés par la Confédération, 305 millions de francs, semblent élevés.

l'économiesuisse s'engage afin que les moyens alloués à la construction de routes soient utilisés là où ils produiraient le plus d'effets et où ils permettraient d'éliminer au mieux les goulets d'étranglement. Il revient maintenant à la commission parlementaire compétente de procéder aux corrections requises. Il importe de réaliser une analyse claire et transparente avant de prioriser des projets. De plus, il faut éviter de cimenter des financements croisés entre la route et le rail.